ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration

Question écrite n° 2957

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement sur l'histoire de l'immigration en France. En effet, sur les différentes vagues de flux migratoires dans notre pays, la période où les Portugais sont venus contribuer à notre reconstruction et à notre développement est particulièrement exemplaire. Notamment, parce que cette migration portugaise s'est attachée à s'intégrer et à garder ses racines culturelles fortes et vivaces, dans l'espérance du retour au pays. Cette histoire de l'immigration portugaise mériterait d'être valorisée aux yeux de l'opinion française, par une promotion médiatique et des initiatives culturelles et populaires, notamment dans la période où le Portugal sera à la tête de l'Union européenne. Cette valorisation serait importante pour prouver le volet intégration de sa mission. Il lui demande donc s'il compte répondre favorablement à cette suggestion.

Texte de la réponse

Le ministre remercie l'honorable parlementaire d'avoir très pertinemment souligné le caractère exemplaire de l'immigration portugaise en France. Il convient de rappeler que l'histoire de l'immigration portugaise est presque centenaire, même si c'est à partir des années 60 qu'elle revêt un caractère de masse, représentant la dernière des grandes immigrations européennes en France au xxe siècle. Il faut également souligner le fait que, par rapport à d'autres immigrations, l'enseignement de la langue portugaise est particulièrement dynamique parmi les immigrés, favorisé par la coopération entre la France et le Portugal. La valorisation de l'histoire de l'immigration est l'un des principaux objectifs de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Ainsi, l'histoire de l'immigration portugaise y est particulièrement présente dans l'exposition permanente « Repères ». L'accent est mis, dans la séquence « Émigrer » de cette exposition, sur l'arrivée des Portugais en France, avec des photographies et témoignages du passage de la frontière. Une place est faite également à l'histoire urbaine de ces immigrés, au travers de la vie dans les bidonvilles, mise en lumière dans la section « Lieux de vie » de l'exposition. Dans la section « Ici et là-bas », qui met l'accent sur les liens avec le pays d'origine, comme dans celle consacrée à l'enracinement dans le pays d'accueil, des photographies soulignent le dynamisme de la vie associative, culturelle et sportive de ces immigrés. Enfin, tout au long du parcours de l'exposition, des témoignages et objets collectés auprès d'immigrés portugais retracent des trajectoires individuelles qui mettent en lumière les multiples visages de l'immigration portugaise : physicien recruté par Marie Curie dans les années 20, ou ouvrier sur les chantiers de construction du RER parisien dans les années 1970... Il s'agit là d'une première étape. C'est en effet au travers d'une programmation artistique et d'ateliers pédagogiques qui seront organisés dès le premier trimestre 2008, ainsi que des ressources écrites et audiovisuelles qui seront proposées à tous par la médiathèque de la cité en 2009, que sera mise en lumière la contribution des immigrés portugais, au côté des autres immigrations, à la construction de notre histoire commune. Au même titre que pour d'autres immigrations, le ministère attache donc une importance toute particulière à la valorisation de l'immigration portugaise, pour souligner l'apport de cette immigration à l'identité nationale.

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE2957

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2957
Rubrique : Étrangers
Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et codéveloppement
Ministère attributaire : Immigration, intégration, identité nationale et codéveloppement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5219
Réponse publiée le : 13 novembre 2007, page 7094